



# Assemblée générale

Distr. générale  
25 mars 2001  
Français  
Original: anglais

---

## Cinquante-sixième session

### Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003\*

#### Titre IV

#### Coopération internationale pour le développement

#### Chapitre 10

#### Afrique : Nouvel Ordre du jour pour le développement

(Programme 8 du plan à moyen terme pour la période 2002-2005)

### Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble . . . . .	2
Programme de travail . . . . .	4
Sous-programme 1. Mobilisation de la solidarité internationale et coordination mondiale . . . . .	4
Sous-programme 2. Contrôle, évaluation, facilitation et suivi de la mise en oeuvre des programmes d'action en faveur du développement de l'Afrique . . . . .	7
Sous-programme 3. Campagne mondiale de sensibilisation à la situation économique critique de l'Afrique . . . . .	10

---

\* On trouvera dans le présent fascicule le chapitre 10 du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003. Le budget-programme approuvé paraîtra ultérieurement en tant que *Supplément No 6 aux Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-sixième session (A/56/6/Rev.1)*.

---

## **Chapitre 10**

### **Afrique : Nouvel Ordre du jour pour le développement**

**(Programme 8 du plan à moyen terme pour la période 2002-2005)**

#### **Vue d'ensemble**

- 10.1 Le programme a pour principaux objectifs : a) la mobilisation de l'aide de la communauté internationale et la revitalisation de l'action en faveur du développement de l'Afrique, notamment par une augmentation des ressources financières; b) le maintien du développement de l'Afrique parmi les soucis prioritaires de la communauté internationale; c) l'instauration de conditions favorables quant aux efforts que l'Afrique déploie en vue de son développement; d) la promotion de l'adoption par les organismes des Nations Unies d'une conduite coordonnée et efficace pour répondre aux besoins de l'Afrique en matière d'appui au développement, tant en ce qui concerne le choix des politiques qu'au niveau opérationnel; et e) le renforcement et l'amélioration de la coopération Sud-Sud.
- 10.2 La stratégie du programme s'articule autour de trois grands ensembles d'activités : a) la mobilisation et la coordination de la solidarité internationale; b) l'amélioration du contrôle et de l'évaluation des activités; et c) les activités d'information et la sensibilisation du monde à la situation économique et sociale critique de la région. À cette fin, pour ce qui est du choix des politiques, le programme facilitera l'action des organismes intergouvernementaux et des institutions spécialisées concernés par les questions africaines en présentant des études de grande qualité, des propositions d'action et des rapports sur l'état d'avancement de l'exécution des programmes d'action. Sur le plan opérationnel, il favorisera la tenue de consultations régulières et des échanges de vues au sujet des priorités fixées par les autorités nationales et les mécanismes intergouvernementaux afin de permettre à l'Afrique de tirer le plus grand profit du renforcement de la coordination des activités entreprises par le système des Nations Unies. Le programme jouera un rôle majeur dans la promotion de la constitution de partenariats de développement entre l'Afrique et les différentes parties prenantes grâce à une meilleure circulation de l'information et à l'organisation de réunions rassemblant décideurs et experts.
- 10.3 Le programme de travail tient compte du fait que répondre aux besoins de l'Afrique et des pays les moins avancés est une nécessité impérieuse, comme l'ont souligné les chefs d'État et de gouvernement dans la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2 de l'Assemblée générale en date du 8 septembre 2000). Les activités prévues par ce programme devraient être réexaminées à la lumière des résultats de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, qui se tiendra en mai 2001, et de l'évaluation finale du Nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90 prévue en septembre-octobre 2002.
- 10.4 Les activités prévues par le programme seront exécutées par le Bureau du Coordonnateur spécial pour l'Afrique et les pays moins avancés du Département des affaires économiques et sociales (sous-programme 1); la Commission économique pour l'Afrique (sous-programme 2); le Département de l'information (sous-programme 3). Le Département des affaires économiques et sociales dirigera et coordonnera le programme par l'intermédiaire du Bureau du Coordonnateur spécial.
- 10.5 Les ressources pour l'exercice 2002-2003 s'élèvent à 6 492 700 dollars, soit une augmentation de 632 900 dollars (10,8 %). L'augmentation se répartit comme suit : a) 353 200 dollars au titre de la création de trois postes [1 P-5, 1 P-4 et 1 poste d'agent des services généraux (autres classes)] dans le cadre du sous-programme 1; b) 141 600 dollars liés à l'effet-report de deux postes (1 P-4 et 1 poste d'agent des services généraux créés pendant l'exercice 2000-2001 dans le cadre du sous-programme 2) et le reclassement à D-1, à compter du 1er janvier 2002, du poste P-5 occupé par le

fonctionnaire chargé de l'application du sous-programme; et c) 138 100 dollars dus à l'effet-report de deux postes (1 poste P-3 et 1 poste d'agent des services généraux créés pendant l'exercice 2000-2001 dans le cadre du sous-programme 3).

- 10.6 Les fonds extrabudgétaires sont estimés à 1 712 400 dollars pour l'exercice 2002-2003 et doivent servir : a) à l'organisation de réunions de groupes d'experts régionaux et sous-régionaux, d'ateliers et de séminaires et au financement de services consultatifs; b) à l'établissement et à la diffusion d'un dossier de presse de 30 pages consacré à l'évaluation décennale du Nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90; et c) à l'établissement d'études, à la promotion de la coopération Sud-Sud et à l'appui donné sur le terrain au modèle africain de microcrédit.
- 10.7 Les ressources affectées au programme de travail seront réparties entre les sous-programmes comme indiqué dans le tableau 10.1.

Tableau 10.1

**Répartition des ressources par sous-programme, en pourcentage**

<i>Sous-programme</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>
1. Mobilisation de la solidarité internationale et coordination mondiale	55,5	20,4
2. Contrôle, évaluation, facilitation et suivi de la mise en oeuvre des programmes d'action en faveur du développement de l'Afrique	17,0	72,1
3. Campagne mondiale de sensibilisation à la situation économique critique de l'Afrique	27,5	7,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Tableau 10.2

**Prévisions de dépenses, par sous-programme**

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

<i>Sous-programme</i>	<i>1998-1999 Dépenses effectives</i>	<i>2000-2001 Crédits ouverts</i>	<i>Augmentation</i>		<i>Total avant réévaluation des coûts</i>	<i>Réévaluation des coûts</i>	<i>2002-2003 Dépenses prévues</i>
			<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>			
1. Mobilisation de la solidarité internationale et coordination mondiale	3 053,5	3 231,4	353,2	10,9	3 584,6	240,4	3 825,0
2. Contrôle, évaluation, facilitation et suivi de la mise en oeuvre des programmes d'action en faveur du développement de l'Afrique	616,3	993,0	141,6	14,2	1 134,6	39,1	1 173,7
3. Campagne mondiale de sensibilisation à la situation économique critique de l'Afrique	1 197,3	1 635,4	138,1	8,4	1 773,5	119,8	1 893,3
<b>Total (1)</b>	<b>4 867,1</b>	<b>5 859,8</b>	<b>632,9</b>	<b>10,8</b>	<b>6 492,7</b>	<b>399,3</b>	<b>6 892,0</b>

2) *Fonds extrabudgétaires*

<b>Total (2)</b>	<b>1 246,9</b>	<b>966,7</b>	<b>1 712,4</b>
<b>Total [(1) + (2)]</b>	<b>6 114,0</b>	<b>6 826,5</b>	<b>8 604,4</b>

Tableau 10.3

**Postes nécessaires**

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2000- 2001	2002- 2003	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2000- 2001	2002- 2003
			2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003		
<b>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</b>								
D-1/2	2	3	–	–	1	–	3	3
P-1 à P-5	12	13	–	–	1	3	13	16
<b>Total partiel</b>	<b>14</b>	<b>16</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>16</b>	<b>19</b>
<b>Agents des services généraux</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>11</b>	<b>12</b>
<b>Total</b>	<b>23</b>	<b>26</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>27</b>	<b>31</b>

**Programme de travail**

**Sous-programme 1**

**Mobilisation de la solidarité internationale et coordination mondiale**

*Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 3 584 600 dollars*

- 10.8 Le Bureau du Coordonnateur spécial pour l'Afrique et les pays les moins avancés est chargé de l'exécution du sous-programme 1. Le programme de travail a été établi d'après le sous-programme 1 du programme 8 du plan à moyen terme pour la période 2002-2005.

Tableau 10.4

**Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées et indicateurs de succès**

**Objectif :** Inciter la communauté internationale à appuyer le développement durable de l'Afrique et mieux cibler les programmes de sensibilisation et d'action menés par le Secrétaire général en faveur du développement du continent.

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
a) Renforcement du partenariat entre l'Afrique et ses partenaires de développement contribuant à l'augmentation de l'appui apporté aux activités menées au niveau régional.	a) i) Augmentation des investissements étrangers directs et de l'aide publique au développement dont bénéficie l'Afrique; ii) Montant de l'allègement de la dette; iii) Augmentation des ressources produites localement;

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
	iv) Nombre et pertinence des réunions intergouvernementales consacrées au développement de l'Afrique.
b) Meilleure sensibilisation des États Membres et de la société civile – y compris les organisations féminines – aux problèmes de développement de l'Afrique et meilleure compréhension de ces problèmes.	b) Rôle de l'information publiée sur les sites Web de l'ONU et du Bureau du Coordonnateur spécial, des rapports, des bases de données et des forums dans la compréhension des problèmes de développement de l'Afrique et la sensibilisation à ces problèmes.
c) Renforcement de la coordination des activités menées par les organismes des Nations Unies au titre du développement de l'Afrique.	c) Nombre de recommandations consacrées à l'amélioration de la coordination, émanant des réunions de coordination organisées par le Coordonnateur spécial.
d) Renforcement de la coopération entre les pays d'Afrique et les autres pays en développement.	d) Nombre de recommandations relatives à la coopération, émanant de réunions entre les pays africains et les autres pays en développement.

### Facteurs externes

- 10.9 L'exécution du sous-programme suppose que : a) les organismes des Nations Unies sont prêts à collaborer; b) toutes les parties intéressées ont la volonté politique nécessaire; c) les ressources humaines et financières nécessaires sont disponibles; et d) la situation économique et politique des pays africains est stable.

### Produits

- 10.10 Pour l'exercice 2002-2003, les produits ou services seront les suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts
    - i) Assemblée générale :
      - a. Services fonctionnels au Comité ad hoc plénier de l'Assemblée générale chargé de l'examen et de l'évaluation finals du Nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90 (14) et à l'Assemblée générale qui examinera en plénière le rapport du Comité (4);
      - b. Documentation à l'intention des organes délibérants. Rapport rendant compte de l'évaluation et des recommandations de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) au sujet du Nouvel Ordre du jour (1); rapport des organisations non gouvernementales (1); rapport consacré à une évaluation indépendante des activités entreprises dans le cadre du Nouvel Ordre du jour, conformément à la demande présentée par l'Assemblée générale dans sa résolution 54/234 (1); rapport du Secrétaire général évaluant les suites données au Nouvel Ordre du jour (1);
    - ii) Conseil économique et social :
      - a. Examen de mesures visant à assurer l'application effective du programme qui fera suite au Nouvel Ordre du jour (4); services fonctionnels au groupe consultatif chargé d'évaluer la situation des pays sortant d'une crise, qui sera établi par le Conseil (8);

- b. Documentation à l'intention des organes délibérants. Rapport sur les mesures pratiques visant à assurer l'application effective du programme qui fera suite au Nouvel Ordre du jour (1);
- iii) Groupe de travail spécial à composition non limitée chargé d'examiner les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique : services fonctionnels (6);
- iv) Comité du programme et de la coordination :
  - a. Services fonctionnels. Examen des progrès accomplis dans la mise en oeuvre de l'Initiative spéciale du système des Nations Unies pour l'Afrique (4) et des modifications apportées au plan à moyen terme pour la période 2002-2005 (1);
  - b. Documentation à l'intention des organes délibérants. Rapport d'activité sur la mise en oeuvre de l'Initiative spéciale (1);
- v) Groupe de personnalités de haut niveau sur le développement de l'Afrique, qui se réunira en mai 2002 pour examiner les résultats et les recommandations issus de l'évaluation indépendante du Nouvel Ordre du jour, et lancement officiel du programme qui fera suite au Nouvel Ordre du jour, en mai 2003 (4);
- b) Groupes spéciaux d'experts. Premières réunions sous-régionales d'évaluation pour l'Afrique australe et l'Afrique de l'Est (1); deuxième réunion sous-régionale d'évaluation pour l'Afrique du Nord, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale (1);
- c) Autres activités de fond
  - i) Publications en série : Annuaire des organisations non gouvernementales africaines (1); *Overview of African Development* (1); analyse des flux globaux de ressources à destination de l'Afrique (1); résumé des travaux du Groupe de personnalités de haut niveau sur le développement de l'Afrique (1);
  - ii) Publications isolées : coopération entre les pays d'Asie et d'Afrique ayant trait à la promotion des exportations (1); résultats et recommandations issus des études sur les micro et les petites entreprises nationales dans certains pays d'Afrique (1); nouvelle brochure du Bureau du Coordonnateur spécial concernant son mandat et ses activités de base (1); recommandations relatives à l'amélioration de la coopération entre les organisations non gouvernementales et les autres partenaires de développement en Afrique (1); programme qui fera suite au Nouvel Ordre du jour (1); étude sur les incidences socioéconomiques du VIH/sida en Afrique subsaharienne (1); compilation des expériences menées en matière de diversification et des politiques et stratégies concluantes dans certains pays africains (1); suivi des grandes conférences des Nations Unies (5); suivi de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (1);
  - iii) Affiche du programme qui fera suite au Nouvel Ordre du jour (1); exposés aux délégations sur les problèmes actuels et émergents concernant le développement de l'Afrique (10);
  - iv) Base de données sur les organisations non gouvernementales africaines (1); gestion des sites Web du Bureau du Coordonnateur spécial (2);
- d) Coopération, coordination et liaison internationales. Participation à des réunions aux niveaux mondial, régional, sous-régional et national et à des réunions interinstitutions;
- e) Coopération technique. Introduction expérimentale du modèle africain de microfinancement dans cinq pays.

Tableau 10.5

**Ressources nécessaires : sous-programme 1**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2000-2001	2002-2003	2000-2001	2002-2003
		(avant réévaluation des coûts)		
Budget ordinaire				
Postes	2 433,6	2 791,8	12	15
Autres rubriques	797,8	792,8	0	0
<b>Total</b>	<b>3 231,4</b>	<b>3 584,6</b>	<b>12</b>	<b>15</b>
Fonds extrabudgétaires	36,5	350,0	–	–

- 10.11 Le montant de 3 584 600 dollars, soit une augmentation de 353 200 dollars, permettra de porter le nombre de postes de 12 à 15 et servira à financer d'autres dépenses connexes. L'augmentation de 353 200 dollars s'explique par la création de trois postes (1 P-5, 1 P-4 et 1 poste d'agent des services généraux) en vue de renforcer les effectifs du Bureau du Coordonnateur spécial dans les domaines concernant le Nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90, l'Initiative spéciale du système des Nations Unies pour l'Afrique et les pays les moins avancés. Ces domaines seront examinés par les États Membres en 2001 dans le cas des pays les moins avancés et en 2002 pour ce qui est du Nouvel Ordre du jour. Les deux examens devraient déboucher sur l'adoption de nouveaux programmes.

**Sous-programme 2**

**Contrôle, évaluation, facilitation et suivi de la mise en oeuvre des programmes d'action en faveur du développement de l'Afrique**

*Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 1 134 600 dollars*

- 10.12 Le sous-programme sera exécuté par la CEA en coopération avec le PNUD. Le programme de travail a été établi d'après le sous-programme 2 du programme 8 du plan à moyen terme pour la période 2002-2005.

Tableau 10.6

**Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées et indicateurs de succès**

**Objectif :** Assurer la mise en oeuvre des programmes d'action et des initiatives en faveur du développement de l'Afrique

Réalisations escomptées	Indicateurs de succès
a) Progrès notables dans la mise en oeuvre des programmes d'action et des initiatives en faveur de l'Afrique	a) Nombre de mesures prises par les États Membres en vue d'atteindre les principaux objectifs du Nouvel Ordre du jour, de l'Initiative spéciale et des autres initiatives en faveur de l'Afrique

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
b) Renforcement des partenariats entre les parties prenantes aux niveaux régional, sous-régional et national	b) Nombre d'activités menées conjointement sur le terrain par les parties prenantes en vue de donner suite au Nouvel Ordre du jour, à l'Initiative spéciale et aux autres initiatives en faveur de l'Afrique
c) Amélioration de la coordination et plus grande cohérence des opérations lancées par les communautés économiques régionales, les organisations intergouvernementales et les organismes des Nations Unies présents dans les pays africains	c) Nombre d'activités entreprises conjointement par les organismes de Nations Unies et d'autres organisations avec les communautés économiques régionales et les organisations intergouvernementales

### Facteurs externes

- 10.13 L'exécution du sous-programme suppose que : a) les communautés économiques régionales et les organisations intergouvernementales s'engagent à donner suite au Nouvel Ordre du jour et à l'Initiative spéciale; b) la situation politique des pays africains membres de ces organisations est stable; et c) tous les acteurs ont la volonté politique de mener à bien le Nouvel Ordre du jour.

### Produits

- 10.14 Pour l'exercice 2002-2003, les produits ou services seront les suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)
    - i) Documentation à l'intention des organes délibérants :
      - a. Conseil économique et social. Rapport sur les mesures pratiques visant à garantir l'application du programme qui fera suite au Nouvel Ordre du jour (1);
      - b. CEA. Rapport sur l'évaluation finale du Nouvel Ordre du jour et les progrès accomplis dans la mise en oeuvre des différents plans d'action et initiatives (1);
      - c. CEA : comités intergouvernementaux d'experts des centres de développement sous-régionaux. Un rapport pour chacun des cinq comités, qui représentent respectivement l'Afrique centrale, l'Afrique de l'Est, l'Afrique du Nord, l'Afrique australe et l'Afrique de l'Ouest. Ces rapports seront consacrés aux progrès accomplis dans la mise en oeuvre des initiatives en faveur du développement de l'Afrique au niveau sous-régional (5);
    - ii) Groupes spéciaux d'experts : une réunion sur chacun des thèmes suivants : les régimes fonciers et le développement durable en Afrique australe; le marché du travail et l'emploi des jeunes en Afrique du Nord; les infrastructures de transport et l'intégration régionale en Afrique centrale; la réunion régionale annuelle tenue par les organismes des Nations Unies présents en Afrique à des fins de coordination et de consultation (2);
  - b) Autres activités de fond
    - i) Publications isolées : rapport sur les activités des groupes interinstitutions concernant la mise en oeuvre du Nouvel Ordre du jour et de l'Initiative spéciale (1);

- ii) Dossiers et matériel d'information devant être distribués aux États Membres et aux forums régionaux et sous-régionaux afin de faire connaître les différents programmes et initiatives (4); exposés généraux concernant le Nouvel Ordre du jour, l'Initiative spéciale et les autres plans d'action et initiatives en faveur de l'Afrique (4);
  - iii) Coopération, coordination et liaison internationales : participation à des réunions d'organes intergouvernementaux chargés d'évaluer les activités entreprises dans le cadre du Nouvel Ordre du jour et de l'Initiative spéciale aux niveaux national, sous-régional, régional, interrégional et mondial; participation aux activités des fonds, programmes et organismes des Nations Unies; participation aux activités des organisations non gouvernementales;
- c) Coopération technique (fonds extrabudgétaires)
- i) Services consultatifs : fourniture de services à la demande des États Membres et des communautés économiques régionales dans des domaines ayant trait à l'évaluation et au suivi de l'application des différents plans d'action et initiatives;
  - ii) Programmes de formation, séminaires et ateliers : conférence sur la mise en valeur des ressources humaines; forum sur le développement des infrastructures et l'intégration de l'Afrique centrale; colloque sur les initiatives en faveur de la paix, de la stabilité et de la croissance dans la région des Grands Lacs lancées conjointement par la CEA, la Banque mondiale, l'Organisation de coopération et de développement économiques, la Coalition mondiale pour l'Afrique et le PNUD; réunion consacrée aux investissements en Afrique de l'Ouest; atelier sur les douanes en tant qu'instrument d'intégration économique; atelier consacré à l'analyse et à la prise en compte systématique de la question de la parité entre les sexes; atelier sur les stratégies de croissance de nature à faire reculer la pauvreté; atelier concernant l'élaboration de politiques de parité entre les sexes.

Tableau 10.7

**Ressources nécessaires : sous-programme 2**

	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2000-2001	2002-2003 (avant réévaluation des coûts)	2000-2001	2002-2003
Budget ordinaire				
Postes	653,7	795,3	4	4
Autres rubriques	339,3	339,3	–	–
<b>Total</b>	<b>993,0</b>	<b>1 134,6</b>	<b>4</b>	<b>4</b>
Fonds extrabudgétaires	855,2	1 234,9	4	5

- 10.15 Le montant de 1 134 600 dollars, soit une augmentation de 141 600 dollars, permettra de maintenir les quatre postes existants et de financer d'autres dépenses connexes. L'augmentation s'explique par l'effet-report des postes créés pendant l'exercice 2000-2001 et le reclassement à D-1 du poste P-5 occupé par le Chef de la section chargée de l'exécution du sous-programme, afin de tenir compte de l'accroissement des responsabilités et de la plus grande interaction que cela entraîne aux niveaux national, régional, sous-régional et interinstitutionnel.

### Sous-programme 3 Campagne mondiale de sensibilisation à la situation économique critique de l'Afrique

*Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 1 773 500 dollars*

- 10.16 L'exécution du sous-programme 3 est confiée au Département de l'information. Le programme de travail a été établi d'après le sous-programme 3 du programme 8 du plan à moyen terme pour la période 2002-2005.

Tableau 10.8

#### Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées et indicateurs de succès

**Objectif :** Sensibiliser le monde à la situation sociale et économique critique de l'Afrique ainsi qu'aux efforts déployés par l'Afrique et la communauté internationale en vue de promouvoir le redressement économique et le développement durable de la région.

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
a) Mise à disposition des décideurs et des militants d'une information synthétique et analytique sur des questions complexes, telles que la situation économique et sociale de la région, et sur les mesures devant être prises par la communauté internationale et l'Afrique au titre du redressement économique de la région.	a) Pourcentage d'utilisateurs satisfaits de la qualité de l'information publiée par <i>Afrique Relance</i> (version imprimée, émissions radiophoniques et éditions électroniques).
b) Diffusion d'une information présentant de manière approfondie les principales initiatives et manifestations internationales et nationales, en particulier celles du système des Nations Unies, de nature à contribuer aux progrès économiques de l'Afrique.	b) Pourcentage d'utilisateurs satisfaits de la qualité des documents d'information publiés par <i>Afrique Relance</i> dans le cadre du Nouvel Ordre du jour (activités du système des Nations Unies, des pays donateurs et des pays africains).

#### Facteurs externes

- 10.17 L'exécution du sous-programme suppose que les médias européens, nord-américains et africains acceptent de se faire l'écho de l'information produite par *Afrique Relance*.

#### Produits

- 10.18 Pour l'exercice 2002-2003, les produits ou services seront les suivants :
- a) Activités de fond
    - i) Publications en série : *Afrique Relance* (revue trimestrielle publiée en anglais et en français);
    - ii) Services d'information traditionnels : dossiers et notes d'information, communiqués de presse, bulletins diffusés dans le cadre des émissions radiophoniques de l'ONU afin de faire connaître les grandes initiatives et les manifestations qui étayent le développement économique et social de l'Afrique; liaison avec la presse et activités de sensibilisation auprès des éditeurs et des journalistes représentant les principaux organes de presse d'Afrique et des pays donateurs, des principales organisations non gouvernementales,

- des organisations multilatérales, des organismes des Nations Unies et des autres partenaires;
- iii) Services d'information électroniques : conception et gestion du site Web d'*Afrique Relance* en anglais et en français (<<http://www.un.org/online/africarecovery>>);
- b) Coopération, coordination et liaison internationales. Participation à l'Initiative spéciale du système des Nations Unies pour l'Afrique, notamment par l'entremise du secrétariat de la CEA et du PNUD, en vue de rendre compte des activités et des programmes engagés.

Tableau 10.9

**Ressources nécessaires : sous-programme 3**

	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2000-2001	2002-2003 (avant réévaluation des coûts)	2000-2001	2002-2003
Budget ordinaire				
Postes	1 136,0	1 266,5	7	7
Autres rubriques	499,4	507,0	–	–
<b>Total</b>	<b>1 635,4</b>	<b>1 773,5</b>	<b>7</b>	<b>7</b>
Fonds extrabudgétaires	75,0	127,5	–	–

- 10.19 Le montant de 1 773 500 dollars permettra de financer les postes inscrits au tableau d'effectifs et les dépenses prévus à d'autres rubriques. L'augmentation de 138 100 dollars s'explique par l'effet-report des postes créés pendant l'exercice 2000-2001 (1 poste P-3 et 1 poste d'agent des services généraux) et un ajustement mineur lié au remplacement du matériel informatique.

**Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2002-2003**

<p>Bureau du Coordonnateur spécial pour l'Afrique et les pays les moins avancés</p> <p>(Division des affaires économiques et sociales)</p> <p>BO :</p> <p>1 D-2 1 D-1 2 P-5 <b>1 P-5<sup>a</sup></b> 1 P-4 <b>1 P-4<sup>a</sup></b> 2 P-3 1 GS (1eC) 4 GS (AC) <b>1 GS (AC)<sup>a</sup></b></p>	<p><i>Afrique Relance</i> (Département de l'information)</p> <p>BO :</p> <p>1 P-5 1 P-4 2 P-3 3 GS (AC)</p>	<p>Commission économique pour l'Afrique</p> <p>BO :            FxB :</p> <p>1 D-1            2 P-5 1 P-4            1 P-3 1 P-3            2 AL 1 AL</p>
---	---	--

<sup>a</sup> Poste nouveau.

## Annexe

**Montant indicatif des ressources nécessaires  
 Afrique : Nouvel Ordre du jour pour le développement**
**Programme de travail**

Tableau A.10.1

**Prévisions de dépenses, par sous-programme et par source de financement**

(En milliers de dollars des États-Unis)

 1) *Budget ordinaire*

Sous-programme	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2002-2003 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
Mobilisation de la solidarité internationale et coordination mondiale	3 053,5	3 231,4	353,2	10,9	3 584,6	240,4	3 825,0
Contrôle, évaluation, facilitation et suivi de la mise en oeuvre des programmes d'action en faveur du développement de l'Afrique	616,3	993,0	141,6	14,2	1 134,6	39,1	1 173,7
Campagne de sensibilisation à la situation économique critique de l'Afrique	1 197,3	1 635,4	138,1	8,4	1 773,5	119,8	1 893,3
<b>Total (1)</b>	<b>4 867,1</b>	<b>5 859,8</b>	<b>632,9</b>	<b>10,8</b>	<b>6 492,7</b>	<b>399,3</b>	<b>6 892,0</b>

 2) *Fonds extrabudgétaires*

	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Dépenses estimatives	Provenance des fonds	2002-2003 Dépenses prévues
			a) Services d'appui à :	
	-	-	i) Des organismes des Nations Unies	-
	-	-	ii) Des activités extrabudgétaires	-
			b) Activités de fond :	
			Fonds d'affectation spéciale pour l'appui à l'exécution du Nouvel Ordre du jour pour le développement de l'Afrique dans les années 90 et l'application de la Déclaration de Tokyo sur le développement de l'Afrique	350,0
	144,7	36,5	Fonds d'affectation spéciale pour l'information aux fins du redressement économique et du développement de l'Afrique	127,5
	247,4	75,0	PNUD	876,7
	535,5	675,6		
			c) Projets opérationnels :	
	319,3	179,6	PNUD	358,2
<b>Total (2)</b>	<b>1 246,9</b>	<b>966,7</b>		<b>1 712,4</b>
<b>Total [(1) + (2)]</b>	<b>6 114,0</b>	<b>6 826,5</b>		<b>8 604,4</b>

Tableau A.10.2

**Prévisions de dépenses, par objet de dépense**

(En milliers de dollars des États-Unis)

 1) *Budget ordinaire*

Objet de dépense	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2002-2003 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
Postes	3 491,3	4 223,3	630,3	14,9	4 853,6	311,3	5 164,9
Autres dépenses de personnel	426,6	325,2	–	–	325,2	16,8	342,0
Consultants et experts	467,6	661,3	(5,0)	(0,7)	656,3	35,3	691,6
Voyages	226,3	228,5	–	–	228,5	12,5	241,0
Services contractuels	187,1	368,7	–	–	368,7	20,2	388,9
Frais généraux de fonctionnement	55,7	41,2	–	–	41,2	2,2	43,4
Fournitures et accessoires	8,8	11,6	(2,8)	(24,1)	8,8	0,4	9,2
Mobilier et matériel	3,7	–	10,4	–	10,4	0,6	11,0
<b>Total (1)</b>	<b>4 867,1</b>	<b>5 859,8</b>	<b>632,9</b>	<b>10,8</b>	<b>6 492,7</b>	<b>399,3</b>	<b>6 892,0</b>

 2) *Fonds extrabudgétaires*

Objet de dépense	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Dépenses estimatives	2002-2003 Dépenses prévues
Postes	554,5	601,8	801,8
Autres dépenses de personnel	176,6	45,0	74,0
Consultants et experts	321,6	211,0	475,0
Voyages	123,8	21,7	160,0
Services contractuels	5,8	54,1	88,5
Frais généraux de fonctionnement	1,3	–	–
Mobilier et matériel	6,3	5,3	–
Dépenses diverses	57,0	27,8	113,1
<b>Total (2)</b>	<b>1 246,9</b>	<b>966,7</b>	<b>1 712,4</b>
<b>Total [(1) + (2)]</b>	<b>6 114,0</b>	<b>6 826,5</b>	<b>8 604,4</b>

Tableau A.10.3

**Postes nécessaires**

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2000- 2001	2002- 2003	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2000- 2001	2002- 2003
			2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003		
<b>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</b>								
D-2	1	1	–	–	–	–	1	1
D-1	1	2	–	–	1	–	2	2
P-5	4	4	–	–	1	2	5	6
P-4/3	8	9	–	–	–	1	8	10
<b>Total partiel</b>	<b>14</b>	<b>16</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>16</b>	<b>19</b>

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2000- 2001	2002- 2003	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2000- 2001	2002- 2003
			2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003		
<b>Agents des services généraux</b>								
1re classe	1	1	-	-	-	-	1	1
Autres classes	7	8	-	-	-	-	7	8
<b>Total partiel</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>8</b>	<b>9</b>
<b>Autres catégories</b>								
Agents locaux	1	1	-	-	2	2	3	3
<b>Total général</b>	<b>23</b>	<b>26</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>27</b>	<b>31</b>

### Sous-programme 1 Mobilisation de la solidarité internationale et coordination mondiale

Tableau A.10.4

#### Prévisions de dépenses, par objet de dépense et par source de financement

(En milliers de dollars des États-Unis)

##### 1) Budget ordinaire

Objet de dépense	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2002-2003 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
Postes	2 354,9	2 433,6	358,2	14,7	2 791,8	197,0	2 988,8
Autres dépenses de personnel	124,4	88,2	-	-	88,2	4,8	93,0
Consultants et experts	410,9	516,9	(5,0)	(0,9)	511,9	28,0	539,9
Voyages	129,5	132,2	-	-	132,2	7,3	139,5
Services contractuels	33,8	60,5	-	-	60,5	3,3	63,8
<b>Total (1)</b>	<b>3 053,5</b>	<b>3 231,4</b>	<b>353,2</b>	<b>10,9</b>	<b>3 584,6</b>	<b>240,4</b>	<b>3 825,0</b>

##### 2) Fonds extrabudgétaires

	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Dépenses estimatives	Provenance des fonds	2002-2003 Dépenses prévues
			a) Services d'appui à :	
	-	-	i) Des organismes des Nations Unies	-
	-	-	ii) Des activités extrabudgétaires	-
	144,7	36,5	b) Activités de fond :	
			Fonds d'affectation spéciale pour l'appui à l'exécution du Nouvel Ordre du jour pour le développement de l'Afrique dans les années 90 et l'application de la Déclaration de Tokyo sur le développement de l'Afrique	350,0
	-	-	c) Projets opérationnels	-
<b>Total (2)</b>	<b>144,7</b>	<b>36,5</b>		<b>350,0</b>
<b>Total [(1) + (2)]</b>	<b>3 198,2</b>	<b>3 267,9</b>		<b>4 175,0</b>

Tableau A.10.5

**Postes nécessaires**

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2000- 2001	2002- 2003	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2000- 2001	2002- 2003
			2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003		
<b>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</b>								
D-2	1	1	–	–	–	–	1	1
D-1	1	1	–	–	–	–	1	1
P-5	2	3	–	–	–	–	2	3
P-4/3	3	4	–	–	–	–	3	4
<b>Total partiel</b>	<b>7</b>	<b>9</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>7</b>	<b>9</b>
<b>Agents des services généraux</b>								
1re classe	1	1	–	–	–	–	1	1
Autres classes	4	5	–	–	–	–	4	5
<b>Total partiel</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>5</b>	<b>6</b>
<b>Total général</b>	<b>12</b>	<b>15</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>12</b>	<b>15</b>

**Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts)**

*Postes*

- A.10.1 Le montant de 2 791 800 dollars, qui accuse une augmentation de 358 200 dollars, devrait permettre de financer neuf postes dans la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur et six postes d'agent des services généraux (1 poste de 1re classe et 5 postes autres classes). Cette augmentation est la conséquence de la création de trois nouveaux postes, un P-5, un P-4 et un poste d'agent des services généraux. Le/la titulaire du poste P-5 fera office d'interlocuteur pour les questions essentielles de la coopération Sud-Sud, de la coopération régionale et de l'intégration et du développement du secteur privé. Il/elle s'attachera également à améliorer l'harmonisation et la coordination des activités du Nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90 et de l'Initiative spéciale du système des Nations Unies pour l'Afrique. Par ailleurs, le/la titulaire donnera plus d'impact aux programmes de sensibilisation et d'action menés par le Secrétaire général en faveur du développement de l'Afrique et fournira un appui fonctionnel au Groupe de travail à composition non limitée sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique. Le/la titulaire du nouveau poste P-4 renforcera la capacité du sous-programme afin d'exécuter davantage d'activités se rapportant aux pays les moins avancés. Il/elle fait office d'interlocuteur pour les questions commerciales. Le/la titulaire du poste d'agent des services généraux exécute des travaux de secrétariat, de recherche et d'appui administratif et contribue à l'amélioration et à la tenue à jour des trois sites Web du sous-programme.

*Autres dépenses de personnel*

- A.10.2 Le montant de 88 200 dollars devrait permettre de financer une aide supplémentaire lors des périodes chargées des préparatifs interinstitutions de l'examen et de l'évaluation finals du Nouvel Ordre du jour en 2002 et de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique, prévue en 2002; ce montant doit aussi permettre le remplacement de personnel en congé maladie ou en congé de maternité.

*Consultants et experts*

- A.10.3 Le montant de 511 900 dollars, accusant une baisse de 5 000 dollars, doit être réparti comme suit : a) 212 300 dollars pour des services de consultants qui apporteront des compétences spécialisées non disponibles au Secrétariat en vue de l'établissement d'études et de rapports pour le Groupe de personnalités de haut niveau sur le développement de l'Afrique, d'une vue d'ensemble du développement de l'Afrique, d'une étude sur les flux globaux de ressources à destination de l'Afrique dans le contexte de l'examen et de l'évaluation finals du Nouvel Ordre du jour, d'une compilation des expériences de diversification et des politiques et stratégies fructueuses dans certains pays africains et d'une étude sur les liens entre la paix et le développement durable, ainsi que pour l'amélioration de la base de données sur les ONG africaines; et b) 299 600 dollars pour les réunions du Groupe de personnalités de haut niveau sur le développement de l'Afrique et les deux réunions sous-régionales mentionnées au paragraphe 10.10 b) du présent chapitre.

*Voyages*

- A.10.4 Le montant de 132 200 dollars est nécessaire pour couvrir les frais de voyage de fonctionnaires devant assurer les services fonctionnels de réunions, de consultations et participer à des réunions mondiales, régionales et sous-régionales sur le développement de l'Afrique et à la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique.

*Services contractuels*

- A.10.5 Le montant de 60 500 dollars est nécessaire pour financer les travaux d'édition, de traduction et d'impression des publications du sous-programme, réalisés à l'extérieur.

**Sous-programme 2  
Contrôle, évaluation, facilitation et suivi de la mise en oeuvre  
des programmes d'action en faveur du développement  
de l'Afrique**

Tableau A.10.6

**Prévisions de dépenses, par objet de dépense et par source de financement**

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Objet de dépense	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2002-2003 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
Postes	310,1	653,7	141,6	21,6	795,3	22,1	817,4
Autres dépenses de personnel	171,8	118,3	–	–	118,3	5,5	123,8
Consultants et experts	56,7	144,4	–	–	144,4	7,3	151,7
Voyages	77,7	76,6	–	–	76,6	4,2	80,8
<b>Total (1)</b>	<b>616,3</b>	<b>993,0</b>	<b>141,6</b>	<b>14,2</b>	<b>1 134,6</b>	<b>39,1</b>	<b>1 173,7</b>

2) *Fonds extrabudgétaires*

	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Dépenses estimatives	Provenance des fonds	2002-2003 Dépenses prévues
			a) Services d'appui à :	
	-	-	i) Des organismes des Nations Unies	-
	-	-	ii) Des activités extrabudgétaires	-
	535,5	675,6	b) Activités de fond :	876,7
			PNUD	
	319,3	179,6	c) Projets opérationnels :	358,2
			PNUD	
<b>Total (2)</b>	<b>854,8</b>	<b>855,2</b>		<b>1 234,9</b>
<b>Total [(1) + (2)]</b>	<b>1 471,1</b>	<b>1 848,2</b>		<b>2 408,6</b>

Tableau A.10.7

**Postes nécessaires**

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2000- 2001	2002- 2003	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2000- 2001	2002- 2003
			2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003		
<b>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</b>								
D-1	-	1	-	-	1	-	1	1
P-5	1	-	-	-	1	2	2	2
P-4/3	2	2	-	-	-	1	2	3
<b>Total partiel</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>6</b>
<b>Autres catégories</b>								
Agent local	1	1	-	-	2	2	3	3
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>8</b>	<b>9</b>

**Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts)**

*Postes*

A.10.6 Le montant de 795 300 dollars, accusant une augmentation de 141 600 dollars, doit permettre de financer quatre postes (3 postes d'administrateur et 1 poste d'agent des services généraux). L'augmentation de 141 600 dollars correspond à 129 900 dollars provenant de l'effet-report de la création de postes au cours de l'exercice biennal 2000-2001 et 11 700 dollars provenant du reclassement de P-5 à D-1 du poste de chef du service responsable de l'exécution du sous-programme 1. Le reclassement s'explique par la nature essentielle des tâches impliquées, ainsi que par l'accroissement des responsabilités et de l'interaction professionnelle avec les représentants régionaux des programmes et des institutions spécialisées des Nations Unies, les coordonnateurs résidents et les hauts fonctionnaires au niveau national, et les chefs de secrétariat et les cadres supérieurs des communautés économiques régionales, des organisations intergouvernementales et des ONG.

*Autres dépenses de personnel*

A.10.7 Le montant de 118 300 dollars servira à financer une assistance à court terme nécessaire pour l'établissement de documents de référence à l'appui des activités sous-régionales. Ce montant couvre également les frais de remplacement temporaire de personnel en congé annuel ou en congé maladie, et le financement d'une assistance temporaire supplémentaire pour des travaux de secrétariat lors de réunions, de séminaires et d'ateliers.

*Consultants et experts*

A.10.8 Le montant de 144 400 dollars se compose de 28 200 dollars pour des consultants et 116 200 dollars pour des réunions de groupes d'experts. Des services consultatifs spécialisés sont nécessaires pour l'établissement de rapports spécifiques et la réalisation de supports de formation comme suit : a) établissement de documents mobilisateurs qui seront utilisés par les communautés économiques régionales; b) évaluation de l'exécution des plans d'action et des initiatives au niveau national (consultants nationaux); et c) promotion de l'établissement de bilans communs pilotes et de plans-cadres pour l'aide au développement au niveau sous-régional. Trois réunions spéciales de groupes d'experts sont prévues sur les thèmes suivants : les marchés du travail et l'emploi des jeunes, l'infrastructure des transports et l'intégration régionale, et les régimes fonciers et le développement durable.

*Voyages*

A.10.9 Le montant de 76 600 dollars doit permettre de couvrir les dépenses de voyage pour des consultations et la participation à des réunions se rapportant au sous-programme, notamment des missions liées à des activités de coopération, de coordination et d'harmonisation avec les institutions spécialisées des Nations Unies et les partenaires du développement, tant dans la région qu'à l'extérieur.

**Sous-programme 3  
Campagne mondiale de sensibilisation  
à la situation économique critique de l'Afrique**

Tableau A.10.8

**Prévisions de dépenses, par objet de dépense et par source de financement**

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

<i>Objet de dépense</i>	<i>1998-1999 Dépenses effectives</i>	<i>2000-2001 Crédits ouverts</i>	<i>Augmentation</i>		<i>Total avant réévaluation des coûts</i>	<i>Rééva- luation des coûts</i>	<i>2002-2003 Dépenses prévues</i>
			<i>Montant</i>	<i>Pour- centage</i>			
Postes	826,3	1 136,0	130,5	11,4	1 266,5	92,2	1 358,7
Autres dépenses de personnel	130,4	118,7	–	–	118,7	6,5	125,2
Voyages	19,1	19,7	–	–	19,7	1,0	20,7
Services contractuels	153,3	308,2	–	–	308,2	16,9	325,1
Frais généraux de fonctionnement	55,7	41,2	–	–	41,2	2,2	43,4
Fournitures et accessoires	8,8	11,6	(2,8)	(24,1)	8,8	0,4	9,2
Mobilier et matériel	3,7	–	10,4	–	10,4	0,6	11,0
<b>Total (1)</b>	<b>1 197,3</b>	<b>1 635,4</b>	<b>138,1</b>	<b>8,4</b>	<b>1 773,5</b>	<b>119,8</b>	<b>1 893,3</b>

2) *Fonds extrabudgétaires*

	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Dépenses estimatives	Provenance des fonds	2002-2003 Dépenses prévues
			a) Services d'appui à :	
			i) Des organismes des Nations Unies	-
	-	-	ii) Des activités extrabudgétaires	-
			b) Activités de fond :	
			Fonds d'affectation spéciale pour l'information aux fins du redressement économique et du développement de l'Afrique	127,5
	247,4	75,0	c) Projets opérationnels	
<b>Total (2)</b>	<b>247,4</b>	<b>75,0</b>		<b>127,5</b>
<b>Total [(1) + (2)]</b>	<b>1 444,7</b>	<b>1 710,4</b>		<b>2 020,8</b>

Tableau A.10.9

**Postes nécessaires**

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2000- 2001	2002- 2003	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2000- 2001	2002- 2003
			2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003		
<b>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</b>								
P-5	1	1	-	-	-	-	1	1
P-4/3	3	3	-	-	-	-	3	3
<b>Total partiel</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4</b>	<b>4</b>
<b>Agents des services généraux</b>								
1re classe	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres classes	3	3	-	-	-	-	3	3
<b>Total général</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>7</b>	<b>7</b>

**Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts)**

*Postes*

- A.10.10 Le montant de 1 266 500 dollars, accusant une augmentation de 130 500 dollars, doit permettre de financer 4 postes d'administrateur et 3 postes d'agent des services généraux. L'augmentation de 130 500 dollars correspond à l'effet-report de la création de deux postes (1 poste P-4 et 1 poste d'agent des services généraux) au cours de l'exercice biennal 2000-2001.

*Autres dépenses de personnel*

- A.10.11 Le montant de 118 700 dollars (inchangé) doit permettre de recruter des spécialistes extérieurs pour des travaux de recherche, d'édition et de rédaction pour des supports d'information destinés à *Afrique Relance* et à d'autres publications connexes.

*Voyages*

- A.10.12 Le montant de 19 700 dollars (inchangé) doit financer les frais de voyage de fonctionnaires chargés de rassembler des informations et de procéder à des entretiens pour des études de pays, de couvrir les principales conférences ayant un rapport direct avec le développement en Afrique et d'entreprendre des consultations et de participer à des réunions interorganisations et autres réunions pertinentes.

*Services contractuels*

- A.10.13 Le montant de 308 200 dollars (inchangé) doit permettre de financer les frais de traduction, d'impression et autres coûts de production contractuels pour la revue trimestrielle *Afrique Relance* (224 200 dollars) ainsi que les dépenses de production de supports d'information, notamment des pochettes de documentation, des communiqués de presse et des notes de synthèse (84 000 dollars).

*Frais généraux de fonctionnement*

- A.10.14 Le montant de 41 200 dollars (inchangé) doit financer les frais d'envoi et de distribution d'*Afrique Relance* et d'autres supports d'information.

*Fournitures et accessoires*

- A.10.15 Le montant de 8 800 dollars, accusant une baisse de 2 800 dollars, doit permettre de financer les fournitures et accessoires nécessaires aux activités d'information exécutées dans le cadre du sous-programme.

*Mobilier et matériel*

- A.10.16 Le nouveau montant de 10 400 dollars est nécessaire pour le remplacement et la maintenance du matériel de traitement de données utilisé dans le cadre du sous-programme.

---